



L'ACTU

UN TERRITOIRE EN MOUVEMENT POUR UN CHANTIER D'EXCEPTION

ÉDITO

2025, TREMLIN DE NOTRE RÉUSSITE COLLECTIVE



Dix-huit mois se sont déjà écoulés depuis la mise en place du dispositif « Grand Chantier » autour du projet EPR2 Penly. Cette période a permis de mobiliser l'État, les collectivités locales, les services du département et de la région, pour se fédérer autour

d'un objectif commun : la réussite future du chantier et sa bonne intégration dans le territoire. Nous disposons aujourd'hui d'une vision claire des aménagements nécessaires, qu'il s'agisse de logements, de transports, de services, de formation, de recrutement ou encore d'appui aux entreprises locales. La population locale et les futurs salariés du chantier sont au cœur de nos préoccupations et propositions. La feuille de route qui nous attend désormais, c'est de concrétiser ces nombreux projets dans des délais compatibles avec les phases de démarrage du chantier. En ce sens, l'année 2025 sera déterminante. Dans les prochains mois, les transformations du territoire deviendront visibles pour les habitants : sur nos routes, dans nos villes, dans nos campagnes, les aménagements nécessaires à l'accueil de centaines, puis de milliers de salariés, vont prendre forme. Dans le même temps, nos partenaires poursuivront leurs efforts pour former et recruter un maximum de main-d'œuvre locale. Je souhaite une excellente année à tous les habitants, mais également à tous les salariés et les parties prenantes qui s'engagent chaque jour à nos côtés. Que 2025 soit le tremplin de la réussite collective du projet EPR2 !

Alban Verbecke, directeur EDF de la coordination du Grand Chantier EPR2 Penly

ACTUALITÉ

Berneval, un aménagement grand format



Exemple de réalisation d'un diagnostic archéologique.

En décembre, l'INRAP (Institut national de recherches archéologiques préventives) a réalisé un diagnostic archéologique sur la parcelle située à l'entrée de Berneval-le-Grand, le long de la RD925, côté Dieppe. C'est la première étape pour l'utilisation

de cette zone de 14 hectares qui doit prochainement accueillir d'importants aménagements en lien avec le chantier EPR2.

Lorsque toutes les études préalables (archéologiques, environnementales, géotechniques...) seront achevées, et les autorisations réglementaires obtenues, les travaux pourront débuter sur ce vaste terrain pour construire différents équipements.

> Un parking relais de 2 000 places destiné aux salariés du futur chantier EPR2. Cet équipement indispensable permettra de réduire significativement les flux de véhicules légers entre Berneval et Penly, les salariés étant pris en charge en cars pour un accès direct au chantier. Le parking sera construit au nord de la parcelle, sur une emprise de 7 hectares. ▶



► Il a vocation à être démantelé au terme du chantier, pour que cette parcelle retrouve une utilisation agricole. À cette fin, les terres de surface seront stockées à l'ouest du terrain, et traitées de façon adaptée pour pouvoir être remises en place et cultivées.

► **Un village modulaire** où pourront loger 480 salariés en déplacement. Respectant des normes qualitatives pour le confort des résidents et la sobriété énergétique (RE 2020), les bâtiments seront également travaillés pour garantir une bonne intégration visuelle dans le paysage. L'installation de services de proximité (petite restauration, laverie, dépôt de pain, zone de sport et de loisir...) est à l'étude, afin de répondre aux besoins quotidiens des salariés. Après le chantier, cette résidence sera démontée et le terrain réaffecté en fonction des besoins de la commune.

► **Des vestiaires d'entreprise** permettant aux salariés de s'équiper pour accéder directement à leur poste de travail.

► **Une base de bureaux** de l'entreprise Eiffage, titulaire du marché de terrassement et génie civil sur le chantier.

► **Une aire de camping-cars** d'une soixantaine d'emplacements.

► **Une gare routière** pour assurer les flux de cars et la prise en charge des salariés.

De nouvelles formations pour favoriser l'emploi local

Les travaux préparatoires du projet EPR2 Penly sont engagés et génèrent des besoins croissants en personnel dans les métiers du génie civil.



© Grégory BRANDEL

Afin de permettre aux demandeurs d'emploi locaux d'être recrutés, un centre de formation spécialisé a ouvert à Dieppe, le 14 octobre dernier. Il est géré par l'École des travaux publics de Normandie (ETPN), en partenariat avec l'AFPA. Une première session de formation pour les personnels à pied a déjà été réalisée, et les douze premières personnes formées

travaillent sur le site depuis le 2 décembre. En plus des connaissances métiers, ces formations intègrent les habilitations nécessaires pour travailler sur le chantier. De nouvelles formations sont en cours pour les personnels à pied (12 personnes) et les canalisateurs (10 personnes). Ces premières formations sont financées par la région Normandie.

TOUTES LES OFFRES D'EMPLOI EN LIGNE

Pour consulter les offres d'emplois, connectez-vous au site de France Travail, entrez les mots clés EPR2 et Seine-Maritime dans le moteur de recherche, ou flashez ce QR code :



PORTRAIT DE BÂTISSEUR

Dylan, personnel à pied du génie civil

Dylan Tillot, 24 ans, habite à Neuville-lès-Dieppe. Il vient de finir une formation de « personnel à pied du Génie Civil » à l'AFPA de Dieppe, pour intégrer le chantier EPR2 de Penly.

Quel est votre parcours ?

Dylan Tillot : Je n'aimais pas beaucoup l'école. Après la 3^e, j'ai fait un apprentissage en peinture à la mairie de Dieppe pour préparer un CAP de peintre applicateur de revêtement. J'ai travaillé en intérim depuis mes 18 ans : de la peinture, mais aussi du placo et même un peu d'électricité dans le bâtiment. J'ai aussi travaillé en usine, mais je n'aimais pas cela ; je préférerais le travail sur les chantiers. J'aime l'ambiance de chantier, le travail en équipe, les collègues... J'ai fait une formation d'aide-maçon VRD avec Adecco, et j'ai travaillé en intérim sur des chantiers pour Eurovia, SADE, SOGEA, Lhotellier. Ce métier m'a beaucoup plu, et j'ai décidé d'arrêter la peinture car je préfère le gros œuvre.



Comment êtes-vous entré dans le dispositif de formation de l'EPR2 ?

D.T. : J'avais entendu parler du futur chantier de la centrale EPR2 de Penly par ma famille et des amis. Adecco m'a appelé à propos de la formation AFPA organisée par l'agence France Travail du chantier.

J'ai été tout de suite intéressé. Mon expérience de chantier en intérim m'a bien servi, et j'ai été recruté pour la formation et le poste de « personnel à pied du génie civil ».

Qu'est-ce que la formation vous a apporté ?

D.T. : Pendant la formation, j'ai eu une remise à niveau sur des choses que je connaissais déjà, mais j'ai aussi beaucoup appris, y compris à travailler sur moi pour être plus à l'écoute des collègues sur le chantier et être plus efficace au travail. C'est une formation positive pour moi et pour mon futur travail. Cela me rassure aussi

sur mon avenir professionnel.

Comment envisagez-vous le chantier EPR2 ?

D.T. : Je suis impatient de commencer, même si j'appréhende de travailler sur un si gros chantier. J'apprendrai de nouvelles choses et, avec l'expérience, je pourrai les transmettre aux autres. Je suis motivé et déterminé à travailler longtemps sur ce chantier. C'est une super opportunité pour un jeune de Dieppe de travailler et de rester habiter ici.

COORDINATION

Une association pour l'accueil des futurs salariés

Dans le cadre du dispositif Grand Chantier EPR2 Penly, une nouvelle association inter-entreprises (AIE) a vu le jour le 27 novembre 2024.

L'association inter-entreprises de Penly a pour objet d'assurer l'accueil et l'intégration des futurs salariés sur le territoire dans les domaines du logement, du transport journalier vers le chantier et de la restauration sur site. L'association, cofinancée au prorata des heures travaillées par les différentes entreprises, est présidée par Christophe Sandré, directeur du projet EPR2 Penly pour le Groupe Eiffage. Nathalie Liège, directrice de cette nouvelle association, pourra faire bénéficier à Penly de son expérience de plusieurs années à la tête de l'AIE du chantier de Flamanville 3. Les missions de l'association seront définies en étroite



© EDF

Élection du premier bureau de l'AIE de Penly.

coopération avec Dominique Lepetit, coordonnateur Grand Chantier, et avec EDF.

3 QUESTIONS À...

1

Comment l'AIE s'inscrit-elle dans le cadre global du projet de territoire EPR2 Penly ?

Dominique Lepetit, coordonnateur Grand Chantier EPR2 Penly à la préfecture de la région Normandie :

La création de l'AIE représente plus qu'un outil de gestion des logements, d'une solution de restauration méridienne ou des cars pour les salariés. Si l'association est rassurante pour les entreprises du chantier, qui voient ainsi s'externaliser la prise en charge d'une organisation logistique complexe, sa création est également un signal positif envoyé au territoire et aux investisseurs pour le logement des salariés. Avec l'AIE, on crée une porte d'entrée unique pour les salariés et pour les bailleurs, qui permettra la mise à disposition d'une offre d'hébergement gérée par des tiers (campings, privés...) tout en garantissant des perspectives de réservation dans la durée qui sécurisent les investissements.

2

Quels sont les enjeux de la création de l'association inter-entreprises pour la performance du chantier EPR2 Penly ?

Christophe Sandré, directeur du projet EPR2 Penly pour Eiffage :

L'AIE va faciliter l'accueil des salariés en apportant une réponse commune à tous les intervenants pour leurs besoins quotidiens. Cela va contribuer à la bonne exécution du chantier, en permettant à chaque intervenant de gagner en efficacité, pour avoir un maximum de temps de travail effectif à son poste (ce qu'on appelle le « temps métal »). L'AIE permettra également d'adapter l'offre de services au fur et à mesure de la montée en puissance des effectifs du site.

3

Quel retour d'expérience de Flamanville 3 allez-vous mettre à profit pour Penly ?

Nathalie Liège, directrice de l'association inter-entreprises de Penly :

L'anticipation de la logistique de vie extérieure au chantier est une clé de sa performance. Il faut, sans attendre, construire une offre commune à toutes les entreprises, donner une impulsion, instaurer de bonnes pratiques, être pragmatique, à l'écoute... pour répondre aux besoins collectifs des salariés. Nous avons la chance de commencer ce travail plus tôt qu'à Flamanville, ce qui nous permettra d'être mieux préparés pour accueillir les milliers d'ouvriers qui travailleront bientôt sur le site.

EN BREF

LOGEMENT

Une nouvelle aire de 40 emplacements pour camping-cars va prochainement ouvrir ses portes à Flocques. Intégrée au réseau « Camping-car Park », elle pourra accueillir des salariés du chantier en toute saison 24 heures sur 24 grâce à une carte d'accès. Les travaux d'aménagement de cette aire ont été cofinancés par la commune, le département de la Seine-Maritime et EDF, via le fonds Grand Chantier EPR2 Penly.

ÉCONOMIE



© EDF

Le bâtiment Clemenceau, situé face à la gare de Dieppe, va faire peau neuve. D'ici à septembre 2026, ce grand « paquebot » va bénéficier d'une rénovation complète afin de le hisser aux meilleurs standards de confort et d'efficacité énergétique. Il proposera alors à la location plus de 3 000 mètres carrés d'espaces de bureaux, dont une grande part est d'ores et déjà réservée par des entreprises appelées à travailler sur le chantier EPR2. Au rez-de-chaussée, un espace pédagogique ouvert au public présentera les enjeux de la transition énergétique et de la relance d'un programme nucléaire en France. La cellule emploi / formation EPR2 ainsi que l'association inter-entreprises y auront également leurs bureaux.

FORMATION



© EDF

Le 13 décembre, à Grand-Quevilly, l'École des travaux publics de Normandie (ETPN) a officiellement inauguré une plateforme de formation dédiée aux métiers du génie civil pour le chantier de l'EPR2. Début 2025, l'ETPN ouvrira un centre de formation pour les conducteurs d'engins à Eu-Le Tréport ; une première promotion va débuter sa formation.

Travaux préparatoires : une première opération d'envergure

Les travaux préparatoires au chantier EPR2 ont débuté sur le site de Penly l'été dernier, avec la mise en place des dispositifs de protection de l'environnement et l'installation des moyens de logistique. Fin 2024, une première opération d'envergure a été réussie, permettant d'ouvrir la voie aux travaux de terrassement.



© EDF



Vue générale du site EPR2 depuis le belvédère. Les fondations (d'un ancien projet) remplies d'eau pluviale ont été vidangées pour permettre la démolition des structures en béton existantes, afin d'engager les phases de terrassement.

Le début des opérations de terrassement des futures installations nucléaires EPR2 était conditionné à la vidange de bassins présents sur le site. Il s'agit des fondations du projet de construction de deux réacteurs de la génération N4 (1 450 mégawatts) abandonné dans les années 90, qui s'étaient progressivement remplies d'eau de pluie. Avant de lancer cette vidange, les équipes ont mis en place des piézomètres pour vérifier le niveau des nappes, et des inclinomètres pour surveiller les opérations. La digue qui sépare le chantier de l'actuel site en exploitation, a ensuite été renforcée afin de prévenir toute fragilisation du chenal. Enfin, la création d'une rampe et l'installation du système de pompage ont permis de lancer la vidange des bassins durant le mois d'octobre, une bonne période pour ne pas impacter le cycle de migration des oiseaux. L'opération de vidange a duré 40 jours, 24 heures sur 24. Au total, ce sont plus de 338 000 mètres cubes d'eau qui ont été pompés et évacués vers la mer, soit l'équivalent de 135 piscines olympiques, avec une surveillance environnementale permanente.

Cette première opération — réussie dans les temps et conformément aux exigences environnementales — est véritablement dimensionnante pour le site. La coordination et l'engagement des équipes pour réaliser cette mission ont ouvert la voie pour la suite des travaux, comme la démolition des ouvrages existants, ou encore le reprofilage de la partie haute de la falaise.



© EDF

Vue d'ensemble des travaux préparatoires du site EPR2, et de la plateforme qui héberge des ateliers de préfabrication : déblaiement dans le cadre des travaux de terrassement.

UNE ÉQUIPE À VOTRE ÉCOUTE

Depuis la fin du débat public en 2023, un dispositif de concertation continue est en place, pour permettre au public de s'informer sur le projet, de poser des questions ou d'apporter des remarques ou propositions. Une plateforme est accessible sur Internet : <https://projet-penly.edf.fr>

En complément, l'équipe du programme EPR2 de Penly vient régulièrement à la rencontre des habitants du territoire, en organisant des réunions publiques ou en animant des stands mobiles sur des lieux de passage. N'hésitez pas à les contacter à cette adresse : epr2penly-grandchantier@edf.fr

Consultez la plateforme de concertation du projet EPR2



Le programme EPR2

Le programme de construction de nouveaux réacteurs nucléaires permettra à la France de réduire ses émissions de CO₂, en diminuant les importations de gaz et de pétrole. Il est une des conditions nécessaires pour continuer de bénéficier d'une électricité sûre, abondante et compétitive en France.

Face au changement climatique, l'énergie nucléaire est un atout. Bas carbone et pilotable, elle est capable de produire une quantité importante d'électricité, et de s'adapter à la production des énergies renouvelables.

EDF propose un programme industriel pour la construction de six nouveaux réacteurs nucléaires de type EPR2.

L'EPR2 est une évolution de l'EPR de Flamanville. Il en conserve les atouts : des standards de sûreté les plus élevés au monde, et une conception lui permettant un fonctionnement pendant au moins 60 ans. La puissance électrique (1 650 MWe) de chaque réacteur permettra à la future paire de Penly de produire l'équivalent de la consommation électrique actuelle de la région Normandie.



Maquette du site nucléaire de Penly, avec intégration des futurs EPR2 au premier plan.

Le site de Penly accueille la tête de série du programme industriel EPR2. Pour accompagner la réalisation de cet équipement structurant pour le territoire, une démarche Grand Chantier a été mise en place par l'État en 2023. L'État, EDF, les collectivités et les partenaires du Grand Chantier ont co-signé, en juin 2024, un projet de territoire traduisant leurs ambitions partagées pour réunir les bonnes conditions contribuant à la réussite de ce chantier.

Cette démarche vise à préparer le territoire à la construction de la première paire d'EPR2, tant sur le plan des aménagements (infrastructures, parkings relais, logements, zones d'activité...), que sur celui du recrutement et de la formation.

Initiée en amont du démarrage des travaux, cette démarche a vocation à perdurer tout au long du chantier, et à accompagner son déroulement.